

Maître Audrey BAGARRI - Avocat au Barreau de Grasse

1190 Bd Pierre Sauvaigo 06480 LA COLLE SUR LOUP - Tel. 04.97.02.09.37

HAUTECOEUR - DUCRAY - SELARL D'AVOCATS

30 Rue Rossini 06000 NICE

Tél : 04.93.16.36.90 - www.hautecoeurducray-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION JUMELÉE

à **CAILLE** (06750), 5407 Route de la Moulière, cadastrée section C 928 pour 00a 42ca

Surface Loi Carrez : 0,00 m² - Autre surface : 45,12 m²

ADJUDICATION JEUDI 24 AVRIL 2025 À 9H

à l'audience du Juge de l'exécution immobilier du Tribunal Judiciaire de GRASSE - Palais de Justice

37 Avenue Pierre Semard 06130 GRASSE - Le Ministère d'Avocat au Barreau de Grasse est obligatoire pour enchérir

A la demande de : SA BNP PARIBAS PERSONAL

FINANCE, Société Anonyme, dont le siège social est 1 Bd Haussmann 75318 PARIS CEDEX 9, immatriculée au RCS PARIS sous le n° 542.097.902, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Venant aux droits par suite d'une fusion absorption en date du 30/06/2008 dont mention est faite au RCS de PARIS le 25/07/2008 de **L'UNION DE CREDIT POUR LE BATIMENT**, établissement financier enregistré - SA au capital, de 40.081.458 €, inscrite au RCS de PARIS sous le n° B 552.004.624 dont le siège est à PARIS, 5 Avenue Kléber.

Ayant pour avocat **Maître Audrey BAGARRI**, membre de la **SELARL AB-JURIS**, Avocats au Barreau de Grasse.

Désignation : Les biens et droits immobiliers sis sur le territoire de la commune de **CAILLE** (06750) situés 5407 Route de de la Moulière, cadastré section C 928 pour 00a 42ca.

Savoir, d'après le titre de propriété :

Une maison jumelée sur l'arrière ayant son entrée indépendante par une petite terrasse couverte de plain pied donnant accès à une pièce formant séjour,

cheminée d'angle, cuisine américaine, un escalier donnant accès à une chambre avec salle de bain et WC indépendant.

L'immeuble de plus grande importance ayant fait l'objet d'un permis de construire délivré par la mairie de **CAILLE** le 15 mai 1972 sous le n°59647 rénové pour la partie ci-dessus décrite au cours de l'année 1991 suivant permis de construire n°006 028 91 NO 032.

Occupation : Les biens sont **inoccupés**

D.P.E : Consommation énergétique «F» - émission de gaz à effet de serre «C»

Mise à prix : QUARANTE SEPT MILLE EUROS

47.000 €

Consignation : 10 % du montant de la mise à prix en un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Jex immobilier du Tribunal Judiciaire de GRASSE le 18/03/2024 – RG n°24/00040 et peuvent être consultées audit greffe et au Cabinet de Me Audrey BAGARRI et de la SELARL HAUTECOEUR-DUCRAY.

Visites sur place - par la SELARL TMBA, Commissaires de justice à NICE :

- Mardi 8 avril 2025 de 10h à 11h et de 11h à 12h